

MÉDECINE MANUELLE ET OSTÉOPATHIE MENTION MUSCULO-SQUELETTIQUE ET ORTHOPÉDIQUE

(Diplôme Interuniversitaire de)

Avec Bordeaux, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Paris VI, Paris Bobigny, Reims, Rennes, Rouen, St Etienne, Toulouse et Tours

ANNÉE 2021-2022

INSCRIPTIONS UNIQUEMENT EN 2^{ème} ANNÉE de la Formation

- **Objectifs** : Il s'agit d'un apprentissage de la médecine orthopédique, manuelle et de l'ostéopathie.
- **Durée** : 2 ans **Nombre de places** : 18 places
- **Droits à payer** :
 - Si inscription **unique** à ce seul diplôme ou comme 1^{er} DU (si plusieurs DU)
1^{ère} ou 2^{ème} année : droits administratifs (243 €) + droits pédagogiques (*1500 € ou **500 €)
Année mémoire : **340 €**
 - Si inscription **seconde** : comme 2^{ème} ou énième DU (car plusieurs DU)
1^{ère} ou 2^{ème} année: droits administratifs réduits (159 €) + droits pédagogiques (*1500 € ou **500 €)
Année mémoire : **283 €**

* 500 € pour les internes uniquement

*1500 € pour les autres candidats

- **Enseignants responsables** :

Professeur Marie-Eve ISNER-HOROBETI

Institut Universitaire de Réadaptation Clemenceau Strasbourg – Pôle de MPR
45, Boulevard Clémenceau – 67082 STRASBOURG Cedex

Marie-eve.Isner@chru-strasbourg.fr ☎ 03 88 21 16 02

Professeur Charles PRADEAU

Institut Universitaire de Réadaptation Clemenceau Strasbourg – Pôle de MPR
45, Boulevard Clémenceau – 67082 STRASBOURG Cedex

Charles.PRADEAU@ugecam.assurance-maladie.fr

Secrétariat :

Mme **Virginie KLEIN** - virginie.klein@ugecam.assurance-maladie.fr - 03 88 21 16 02

- **Public concerné :**

- Les Docteurs en Médecine français ou ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen, de la Suisse ou de la Principauté d'Andorre.
- Les Docteurs en Médecine titulaires d'un diplôme de spécialité.
- Les Médecins français et des pays de l'Union Européenne : Docteurs en Médecine Générale, Docteurs en Médecine Spécialisée, Docteurs en médecine exerçant la médecine générale ou une spécialité médicale, Internes de spécialité à partir du 5^{ème} semestre, de médecine générale à partir du 3^{ème} semestre.
- Les Médecins ou étudiants en 3^{ème} cycle d'études médicales, ressortissants de pays n'appartenant pas à l'UE et ayant des titres admis en équivalence des éléments vus plus haut ; les étudiants en DIS peuvent être admis dès leur 3^{ème} semestre.
- Les titulaires de l'ancien DIU de Médecine Manuelle et Orthopédique bénéficieront de la dispense de la scolarité et des examens des 1^{ère} et 2^{ème} années du nouveau DIU. Ils régleront des droits d'inscription réduit et satisferont à un examen spécial.

- **Cours et programme :**

Le volume horaire pour chaque année est le suivant : 50h de cours + 50h de T.P. + 50h de T.D.

Les cours ont lieu tous les jeudis à la salle de cours du service de Médecine Physique et de Réadaptation du CHU Hautepierre.

- **Examens :**

Un contrôle des connaissances est organisé à la fin de chaque année (au mois de mai). Il comporte une épreuve de mise en situation clinique (TP) d'une durée de 3h notée sur 30 et une épreuve écrite composée de 2 questions rédactionnelles courtes d'une durée de 2h notée sur 20.

Pour l'obtention définitive du diplôme les candidats doivent avoir satisfait aux examens de fin de chaque année en ayant obtenu la moyenne.

– Pour obtenir le titre d'ostéopathe, les étudiants devront faire leur 3e année dans une université partenaire qui assure cet enseignement.

⇒ En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les modalités d'enseignement sont susceptibles d'être modifiées